

# CAEN HANDI INFO

## **Revue de presse non exhaustive sur l'actualité du handicap**

réalisée par le service Information personnes handicapées (IPH) du Centre communal d'action sociale de Caen

**N°36- Juillet-Août 2012**

### SOMMAIRE

<b>SANTE</b>	<b>Page 1</b>
<b>ENFANCE ET SCOLARITE</b>	<b>Page 2</b>
<b>ALLOCATIONS</b>	<b>Page 2</b>
<b>VIE SOCIALE</b>	<b>Page 3</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Page 6</b>

### SANTE

#### **La Conférence nationale de santé réclame un plan d'urgence pour la prévention des handicaps chez l'enfant**

(ASH, 13/07/2012, p 10)

Réf: I'-11.2

Sous la forme d'un plan d'urgence, la Conférence nationale de santé (CNS) présente 29 recommandations concernant le soin, l'accompagnement et la scolarisation des enfants. Parmi celles-ci, certaines abordent notamment la problématique de la mise en œuvre effective du droit à compensation en cas de handicap et de la détection précoce des signes autistiques.  
[http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis\\_depist\\_synth\\_env\\_bd\\_030712\\_nino.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_depist_synth_env_bd_030712_nino.pdf)

#### **Marie-Arlette Carlotti détaille les orientations du prochain plan "autisme"**

(ASH, 20/07/2012, p 14)

Réf: I'-12.6

La ministre déléguée aux personnes handicapées a précisé les contours du troisième plan "autisme" qui sera lancé en novembre 2012. L'objectif général est de corriger les disparités entre les régions en matière de diagnostic, de traitement et d'accompagnement des personnes autistes. Il s'agit notamment d'améliorer le diagnostic précoce de l'autisme entre les 18 mois et les 3 ans de l'enfant. Marie-Arlette Carlotti souhaite également rendre plus lisible l'offre de prise en charge de ces enfants et faciliter l'information de leurs parents.

## Handicap

(ASH, 20/07/2012, p 25)

Réf: I-Généralités

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie une étude concernant les aides et les aménagements du logement pour les personnes souffrant de limitations fonctionnelles physiques. Ces personnes représentaient en 2008 2,3 millions d'adultes de moins de 60 ans : 10% d'entre elles vivaient dans un logement comprenant des aménagements spécifiques.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/article27.pdf>

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/xls/article27.xls>

Le Centre Ressources Autisme de Basse-Normandie organise les Journées nationales de l'ANCRA (Association nationale des Centres Ressources Autisme) **les 28 et 29 septembre 2012** sur le thème "Les images de l'autisme", à l'**Université de Caen**, sur le Campus 1, esplanade de la Paix. Ces journées sont ouvertes à un large public : professionnels du soin et de l'accompagnement, de l'Education nationale, familles, chercheurs, étudiants et toutes personnes intéressées par le sujet de l'autisme.

**Renseignements et inscriptions :** Centre Ressources Autisme de Basse-Normandie, Laurie Pagny, 27 boulevard Bertrand - 14 000 Caen. Tél : 02.31.06.81.17- Port : 06.28.79.10.49. Fax : 02 31 06 58 33  
Email: [cra-sec@chu-caen.fr](mailto:cra-sec@chu-caen.fr) . Site web: [www.autismes.fr](http://www.autismes.fr)

## ENFANCE ET SCOLARITE

### Marie-Arlette Carlotti précise les mesures à venir pour les auxiliaires de vie scolaire

(ASH, 13/07/2012, p 11)

Réf: II-2.2.1

Pour la rentrée scolaire 2012, 1500 auxiliaires de vie scolaires individuels (AVS-i) seront recrutés sous le statut d'assistants d'éducation. La ministre déléguée aux personnes handicapées souhaite créer un vrai métier d'accompagnement avec un niveau de formation requis.

## ALLOCATIONS

### Le Conseil d'Etat valide les conditions d'âge maximal de la prestation de compensation

(ASH, 13/07/2012, p 11)

Réf: IV- 7

Le Conseil d'Etat confirme que l'âge maximal pour solliciter la prestation de compensation du handicap (PCH) est de 60 ans. Il est de 75 ans lorsque les personnes handicapées y étaient éligibles avant 60 ans.

<http://www.legifrance.gouv.fr/Conseild'Etatdu4juillet2012>

### **Les prestations handicapées. Régime au 1<sup>er</sup> juillet 2012**

(ASH, 13/07/2012, p 51-59)

Réf: IV-Généralités

Le dossier récapitule l'ensemble des prestations pouvant être attribuées aux personnes en situation de handicap, réactualisées suite à la hausse du SMIC du 1<sup>er</sup> juillet.

### **Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:**

<http://www.ville-caen.fr/ccas/personnesHandicapees/prestations.pdf>

### **AAH: pour la Cour de cassation, la restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi était applicable avant la parution du décret**

(ASH, 20/07/2012, p 13)

Cour de cassation, chambre civile, 2, 21 juin 2012, n°11-20.578

Réf: IV-2

Dans une décision du 21 juin 2012, la Cour de cassation a estimé que les dispositions de la loi de finances pour 2007 instaurant la notion de restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi (RSDAE) étaient immédiatement applicables, même en l'absence de parution du décret devant la préciser.

<http://www.legifrance.gouv.fr/courdecassation21juin2012>

### **Les demandes de prestation de compensation du handicap continuent d'augmenter mais moins vite, selon la CNSA**

(ASH, 20/07/2012, p 14)

Réf: IV-7

Le nombre de demandes de prestation de compensation du handicap (PCH) a plus que doublé entre 2008 et 2011. 17 200 dossiers ont été enregistrés auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) en 2011.

Toutefois, l'augmentation est moins importante entre 2010 et 2011 que par rapport aux années précédentes.

Seulement 51,9% des demandes examinées ont reçu un accord favorable : ce taux varie fortement selon les départements.

La PCH est attribuée majoritairement pour le financement d'aides humaines (43,2%), puis pour l'acquisition d'aides techniques (23,3%).

## **VIE SOCIALE**

### LOGEMENT ET HEBERGEMENT

### **Dives-sur-Mer. Les autistes disposeront d'un établissement adapté**

Ouest-France, 10 juillet 2012

Réf: VI-1

A Dives-sur-Mer, les travaux de construction d'un nouvel établissement pour autistes ont débuté. Cet établissement initié par l'association Aba Apprendre autrement Normandie permettra d'offrir une éducation et une prise en charge précoce aux enfants autistes.

## ACCESSIBILITE

### **Accessibilité des transports**

(ASH, 6/07/2012, p 10)

Conseil d'Etat, 22 juin 2012, n°343364

Réf: VI-2.6

Le Conseil d'Etat a rappelé, dans une de ses décisions, qu'une dérogation au principe d'accessibilité des services de transport collectif ne peut être accordée qu'en cas d'impossibilité technique avérée. Un coût global trop élevé ne peut donc pas justifier un défaut de mise en accessibilité.

<http://www.legifrance.gouv.fr/décretconseild'Etat22juin2012>

### **Accessibilité. Des solutions pour répondre à tous les besoins**

La Gazette des communes, 23 juillet 2012, p 28

Réf: VI-

Cet article fait le point sur la mise en accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite notamment sur le rôle des autorités organisatrices de transport (AOT), les solutions techniques innovantes et sur les services déjà existants dans les différentes collectivités.

## LOISIRS ET CULTURE

### **Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). Des jeunes déficients visuels font leurs gammes au conservatoire**

La Gazette des communes, 23 juillet 2012, p 33

Réf: VI-3.3.4

Depuis 2005, le conservatoire de Sainte-Geneviève-des-Bois accueille des élèves porteurs d'un handicap visuel avec l'appui du service d'aide à l'intégration de personnes déficientes visuelles dans les lieux d'enseignement de la musique (Sidvem), financé par le conseil général et qui intervient principalement sur la région parisienne.

L'objectif est que les élèves mal ou non voyants suivent la même scolarité que les autres élèves mais en bénéficiant d'aménagements et d'outils adaptés.

**Contact:** Sainte-Geneviève-des-Bois: Tél: 01 60 16 03 11. Sidvem: Tél: 01 43 21 33 26. Site internet: [www.sidvem.org](http://www.sidvem.org)

Le complexe sportif Mysporteezy à Mondeville propose des prestations animées sportives et ludiques pour tout public notamment pour les personnes en situation de handicap. Un suivi pédagogique est possible encadré par une éducatrice sportive spécialisée et des éducateurs, avec pour objectif de faire progresser chacun à son rythme.

**Contact:** Village Oxylane Mondeville, ZA Les Carandes, RD 230, 14124 Mondeville.

Tél: 02 31 84 50 53

[www.mysporteezy.com](http://www.mysporteezy.com) ou site partenaire : [www.oxylanevillage.com](http://www.oxylanevillage.com)

POLITIQUE DU HANDICAP

**Il faut déployer pleinement la loi "handicap" pour "ne pas décevoir davantage", selon le Sénat (ASH, 13/07/2012, p 9-10)**

Réf: I-3.1

Début juillet, la commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois a fait le bilan de la loi handicap du 11 février 2005: elle recommande une complète application des objectifs de la loi en formulant 35 observations.

Par exemple, elle souhaite que le périmètre de la prestation de compensation du handicap (PCH) puisse être étendu, en s'ajustant davantage aux besoins des personnes handicapées quelque soit leur âge.

Concernant la scolarisation, la commission préconise de chiffrer précisément le nombre d'enfants handicapés scolarisés et non-scolarisés et d'améliorer les outils d'évaluation des besoins au sein des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elle souhaite également la création d'un service départemental spécialisé d'accompagnement scolaire et social.

Concernant l'emploi, elle demande notamment que soit rendue effective rapidement l'obligation d'accessibilité des lieux de travail.

Enfin, concernant l'accessibilité, la commission recommande de ne pas repousser l'échéance de 2015 afin de ne pas démobiliser les différents acteurs (personnes handicapées, familles, collectivités territoriales) mais plutôt de recenser systématiquement les bonnes pratiques en la matière et de développer le concept d'accessibilité universelle.

<http://www.senat.fr/rap/r11-635/r11-6351.pdf>

**Le CNSA dresse un bilan plutôt positif des créations de places pour les personnes âgées et handicapées**

(ASH, 20/07/2012, p 10-12)

Réf: VI-3.4

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a fait le point sur le plan pluriannuel pour les personnes handicapées annoncé en juin 2008 et doté d'une enveloppe de plus de 889 millions d'euros.

La CNSA pointe notamment le développement soutenu des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad). Les objectifs du plan ont été particulièrement atteints en ce qui concerne le développement des établissements pour enfants autistes et le financement des places d'établissements pour adultes handicapés.

**Un rapport d'experts européens pointe la persistance d'obstacles à l'instruction des personnes handicapées et/ou défavorisées**

(ASH, 20/07/2012, p 15)

Réf: I-3.3

Elaboré pour la Commission européenne, un rapport du Réseau d'experts en sciences sociales de l'éducation et de la formation appelle les Etats membres à intensifier leurs efforts pour mettre en place des systèmes d'enseignement en faveur de l'intégration des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers et des adultes handicapés.

<http://www.nesse.fr/nesse/activities/reports/activities/reports/disability-special-needs-1>

## ASSOCIATIONS

### **Handi'chiens remet 34 nouveaux chiens d'assistance**

**Ouest-France, 4 juillet 2012**

**Réf: VII-7**

L'association Handi'chiens, basée à Alençon, qui forme des chiens d'assistance pour les personnes handicapées motrices a organisé une remise de 34 d'entre eux, à l'issue d'un stage de transition de deux semaines.

**A CONSULTER AU SERVICE IPH**

**AU SOMMAIRE!**

**Déclic (n°148- Juillet-Août 2012)**

**Dossier:** Alimentation: Comment préserver le plaisir?

**Etre Handicap Information (n°120- Juillet/Août 2012)**

**Dossier :** Londres 2012. Guide des jeux paralympiques.

**Faire face (n°709- juin 2012)**

**Dossier :** Conduite et handicaps. Des freins et des leviers.

**Vivre ensemble (n°110- juin 2012)**

**Dossier :** Autisme: par-delà les clivages.

## BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE HANDICAP ???

Le service IPH vous offre 3 solutions:

### Notre site internet:

L'accessibilité à Caen, des listes d'associations, des coordonnées d'ouvrages sur le handicap...:

retrouvez ces informations et le CAEN HANDI INFO sur notre site internet: [www.caen.fr/ccas](http://www.caen.fr/ccas), rubrique personnes handicapées.

### Sur place, dans les locaux du service IPH, sur rendez-vous:

- \* Retrouvez les articles signalés dans la revue de presse;
- \* Mais aussi des ouvrages;
- \* Des revues:

Déclic (bimestriel) : magazine de la famille et du handicap;

Etre Handicap Information (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap;

Faire Face (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF);

Vivre ensemble (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.

\* Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

9 rue de l'Engannerie à CAEN  
Tram: arrêt Bernières  
Bus: arrêt Saint Jean ou arrêt Bernières

**Par téléphone: 02 31 15 38 56**

**Par email: [infopersonneshandicapees@caen.fr](mailto:infopersonneshandicapees@caen.fr)**

Permanence téléphonique le mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le jeudi de 9h30 à 12h.